année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Initiative populaire « pour des aliments produits sans manipulations génétiques »**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Burgos, Elie
Clivaz, Romain

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Burgos, Elie; Clivaz, Romain 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Initiative populaire «pour des aliments produits sans manipulations génétiques», 2002 - 2005*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Wirtschaft 1
Landwirtschaft 1
Agrarprodukte 1
Bildung, Kultur und Medien 3
Bildung und Forschung 3
Forschung 3

Abkürzungsverzeichnis

WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Agrarprodukte

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 13.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

Malgré ses divisions internes, l'Union suisse des paysans (USP), a apporté son soutien à l'initiative populaire "pour des aliments produits sans manipulations génétiques", dite "Initiative stop OGM". Ce texte, lancé en début d'année, prévoit principalement que l'agriculture suisse « n'utilise pas d'organismes génétiquement modifiés durant les cinq ans qui suivent l'adoption de la présente disposition constitutionnelle ». Il prévoit également un certain nombre d'interdictions d'importations et de mises en circulation (plantes, semences, animaux). Lors du lancement de la campagne de récolte de signatures, c'est une coalition formée de paysans, d'écologistes, d'organisation diverses (aide au tiers-monde...) et de défenseurs des consommateurs qui a réaffirmé sa méfiance à l'égard des OGM. La Fédération romande des consommateurs avait renoncé à soutenir le texte. Elle estimait qu'une parfaite transparence en matière de production et de commercialisation était souhaitable. A l'inverse, les agriculteurs favorables à l'initiative, comme le conseiller national Josef Kunz (udc, LU), y voyaient un avantage concurrentiel pour leurs produits. Le parti radical est l'un des rares partis à ne pas compter de représentants soutenant le texte. Des organisations, dont Greenpeace, ont jugé l'initiative trop modérée et n'ont pas apporté leur soutien. L'initiative populaire fédérale « pour des aliments produits sans manipulations génétiques » a officiellement abouti à la mi-octobre. [1]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 18.08.2004
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a décidé de rejeter l'initiative populaire « pour des aliments produits sans manipulations génétiques », sans même lui opposer un contre-projet. Selon le gouvernement, la loi sur le génie génétique (LGG), en vigueur depuis le début de l'année sous revue, assure déjà une protection contre les abus en la matière et l'initiative en question n'apporte pas de sécurité supplémentaire. Qualifiée de contre-productive par le président de la Confédération Joseph Deiss, le Conseil fédéral a donc recommandé au parlement, ainsi qu'au peuple, de rejeter cette initiative. [2]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 15.03.2005
ELIE BURGOS

Le **Conseil des Etats** a suivi le Conseil fédéral et a rejeté, par 32 voix contre 7, en début d'année, l'**initiative populaire « pour des aliments produits sans manipulations génétiques »**, qui demandait un moratoire de cinq ans sur l'usage d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture. [3]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 17.06.2005
ELIE BURGOS

La décision a été nettement moins tranchée au **Conseil national**. En effet, la chambre du peuple a rejeté cette initiative populaire par 91 voix contre 88 (et 2 abstentions), suite à des débats très animés, et contre l'avis de sa commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-CN), qui avait recommandé, par 13 voix contre 10 (et 2 abstentions), d'approuver l'initiative en question. Une proposition Randegger (prd, BS), qui demandait un renvoi de cet objet au Conseil fédéral avec mandat d'élaborer un contre-projet indirect à l'initiative populaire, afin de clarifier les questions liées à la coexistence de cultures traditionnelles et de plans issus d'OGM, a été rejetée au plénum par 96 voix contre 83. Deux camps s'y sont finalement affrontés: d'un côté, les partisans de l'initiative populaire, représentés par la gauche et quelques députés UDC agrariens, ont notamment invoqué des raisons de sécurité alimentaire. Ils ont pu s'appuyer sur des sondages qui ont montré que les consommateurs étaient favorables à une interdiction des OGM dans les produits alimentaires. De l'autre côté, les opposants au texte ont mis en exergue les risques liés à un tel moratoire, au niveau de la recherche scientifique et des conséquences économiques dommageables qui pourraient en résulter. Chose rare, lors de la confirmation du vote effectué trois jours plus tôt, les députés se sont retrouvés à 92 voix contre 92. La présidente du Conseil national, Thérèse Meyer (pdc, FR), a dû trancher. Par 93 voix contre 92, cet objet a finalement été rejeté. Par 35 voix contre 10, les conseillers aux Etats ont de leur côté clairement confirmé leur premier vote. [4]

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 27.11.2005
ELIE BURGOS

L'**analyse VOX** a montré qu'une bonne majorité des votants (68%) a considéré qu'il s'agissait d'une interdiction générale de produire des aliments génétiquement modifiés et non d'un simple moratoire. Seul un tiers d'entre eux connaissaient véritablement les détails de l'initiative et ont indiqué que cette interdiction ne serait valable que pour les produits émanant de l'agriculture du pays. L'analyse a également montré que deux éléments ont exercé une grande influence sur le comportement de vote: l'attitude fondamentale par rapport au système économique (personnes favorables à l'intervention étatique vs personnes qui privilégient une grande liberté dans l'économie de marché) et le positionnement sur l'axe gauche-droite. Au niveau de ce dernier, plus une personne se classait à gauche, plus elle a voté en faveur du moratoire. Les sympathisants d'un parti ont suivi de manières diverses les recommandations de vote émises par leur parti. Ceux du PS et du PRD s'y sont majoritairement conformés, tandis que la moitié des sympathisants de l'UDC et du PDC ne les ont pas respectées. Pour trois personnes sur quatre qui ont voté « oui », le rejet de la technologie génétique a été la raison principale de leur décision, même si elles ne la rejetaient pas toutes fondamentalement. Pour la grande majorité des personnes qui ont refusé le texte, les arguments en rapport avec la recherche ont été déterminants. [5]

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 27.11.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a agendé la date de la votation populaire sur cet objet au 27 novembre. Trente-deux organisations paysannes, de consommateurs et de protection de l'environnement ont lancé la **campagne** en faveur du moratoire sur les OGM dans l'agriculture et dans les élevages d'animaux destinés à l'alimentation à la fin du mois de septembre. Le Conseil fédéral, représenté par le ministre de l'économie Joseph Deiss, responsable de ce dossier, s'est engagé quelques jours plus tard contre le texte. Au niveau des partis politiques, les Verts, le PS, le PEP, le PdT, l'UDF, de même que les Démocrates suisses se sont prononcés en faveur de l'initiative. Pour les défenseurs du moratoire, l'utilisation du génie génétique dans le domaine alimentaire aurait pour conséquence de renchérir considérablement les prix des produits (y compris ceux sans OGM). De plus, les conséquences de la culture et de la consommation des OGM ne sont pas connues, selon les partisans du texte. Ils ont encore insisté sur le fait que l'initiative n'interdisait pas la recherche en Suisse, mais permettait de se donner du temps, afin d'effectuer des études, d'évaluer les dangers de ces nouvelles plantes et de se pencher, notamment, sur la coexistence dans l'agriculture des productions avec et sans OGM.

Le Conseil fédéral, le PRD, le PDC, l'UDC et le Parti libéral se sont opposés au texte, de même que l'USAM et Economiesuisse. Quelques sections cantonales du PDC (AG, GR, NE, NW, OW, SG, SZ, TI et UR) et de l'UDC (GL, GR, LU et TG) ont toutefois rejoint le camp des partisans de l'initiative en donnant des **mots d'ordre** contraires à la position du parti suisse. Les opposants au moratoire sur les OGM étaient d'avis que la Suisse, en cas de « oui », perdrait son attractivité pour les nouvelles technologies. Le projet priverait les paysans de leur liberté d'entreprendre et les consommateurs de leur libre choix. Ils estimaient, en outre, que cela aurait des conséquences négatives sur la recherche universitaire, de même que sur l'économie et l'emploi. Selon eux, la loi sur le génie génétique, entrée en vigueur en 2004, offrait des garde-fous suffisants.

Votation du 27 novembre 2005

Participation: 41,7%
Oui: 1 125 357 (55,7%) / cantons: 20 6/2
Non: 896 372 (44,3%) / cantons: 0

Mots d'ordre:
-Oui: PS, Verts, PEP, PdT, UDF, DS; USS, Travail suisse, USP.
-Non: PRD, PDC (9*), UDC (4*); USAM, Economiesuisse.
* Recommandations différentes des partis cantonaux

En votation, **l'initiative populaire « pour des aliments produits sans manipulations génétiques » a été approuvée** par 55,7% des citoyennes et citoyens et par tous les cantons, sans exception. Le taux de participation s'est élevé à 41,7%. L'approbation a été particulièrement massive en Suisse romande et au Tessin. Il est intéressant de souligner qu'il s'agit seulement de la quinzième initiative populaire fédérale acceptée en votation. [6]

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Forschung

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 10.10.2002
MARIANNE BENTELI

Wenige Tage nach der Gen-Lex-Debatte im Nationalrat kündigten Umweltverbände, die Grüne Partei der Schweiz und die Schweizerische Arbeitsgruppe Gentechnologie die Lancierung einer **Volksinitiative „für eine gentechnikfreie Landwirtschaft"** an. Sie verlangt, dass nach ihrer Annahme während fünf Jahren keine genetisch veränderten Organismen, die für die Anwendung in der Umwelt bestimmt sind, und keine gentechnisch veränderten landwirtschaftlichen Nutztiere in Verkehr gebracht werden dürfen. [7]

---

1) Presse des 15.1 (soutien de l'USP), 19.2 (conférence de presse des initiants) et 19.9.03 (aboutissement de l'initiative); FF, 2003, p. 6327.
2) FF, 2004, p. 4629 ss.
3) BO CE, 2005, p. 265 ss.
4) BO CN, 2005, p. 787 ss. et 971; communiqué de presse de la CSEC-CN, 15.4.05; presse du 15.6.05; Exp., 18.6.05 (vote Meyer); FF, 2005, p. 3823 s.
5) Hirter, Hans / Linder, Wolf (2005): Vox. Analyse des votations fédérales du 27 novembre 2005
6) 24h et LT, 29.9.05 (lancement de la campagne); presse du 4.10.05 (arguments opposants); SGT, 19.11.05 (mots d'ordre contraires).; FF, 2005, p. 3823; presse du 28.11.05.; Voir entre autres: 24h, 29.9.05.
7) WoZ, 10.10.02; BaZ, 14.11.02; NLZ, 27.12.02.